



Le SYBLE

Recrute par voie contractuelle (CDD de 2 ans renouvelable)

Chargé de mission- animateur SAGE-ressource en eau H/F

Présentation de la structure :

Le SYBLE, Syndicat du Bassin du Lez, EPTB est une structure de gestion à l'échelle du bassin versant du fleuve Lez, investie d'un rôle de coordination, de conseil et d'animation de la gestion globale et équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Le périmètre du SYBLE s'étend sur 746 km² du Pic Saint loup à la mer et concerne 43 communes dont Montpellier (34). Il regroupe le Département de l'Hérault et 5 EPCI.

Ce territoire présente la plus forte croissance démographique de France avec une population de près de 420 000 habitants.

Le SYBLE est la structure porteuse du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens. Il est aussi coordonnateur du PAPI (Programme d'actions de Prévention des Inondations) du bassin du Lez et a d'importantes compétences dans le domaine de la prévention des inondations.

Les missions principales du SYBLE sont de coordonner et d'animer les actions stratégiques, d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique et de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des études globales inscrites aux programmes d'actions du SAGE et du PAPI.

Il intervient plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- la préservation, l'amélioration et la gestion équilibrée des ressources en eau,
- la prévention et la gestion du risque inondation,
- la préservation, la restauration et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides,
- l'information et la formation dans le domaine de l'eau.

Actuellement l'équipe du SYBLE se compose de 6 personnes.

Contexte :

Sur le bassin, un premier SAGE approuvé en 2003 est né d'une volonté générale de mener une politique dynamique pour répondre aux grands enjeux de l'eau. Ce SAGE a permis d'instaurer une approche globale et cohérente à l'échelle du bassin versant et il est devenu le document de référence commun en matière de gestion durable, équilibrée et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le SAGE qui vient d'être révisé et approuvé par arrêté préfectoral en janvier 2015 a renforcé la dynamique engagée pour répondre aux défis actuels de la gestion de l'eau. En particulier, le SAGE a renforcé les mesures relatives à la préservation des milieux aquatiques et humides et la préservation de la ressource naturelle et son partage entre les usages.

En effet, le bassin versant du lez est reconnu en déficit quantitatif et par conséquent un des objectifs du SAGE est d'assurer l'équilibre quantitatif et le partage de la ressource entre les usages pour éviter les déséquilibres quantitatifs et garantir les débits biologiques. Cet objectif nécessite une connaissance approfondie des eaux superficielles et souterraines. Le SYBLE a donc porté une étude stratégique dite « études volumes prélevables » qui a permis de caractériser les cours d'eau, les prélèvements et leurs impacts, de définir les débits biologiques, les volumes prélevables et les débits d'objectifs d'étiage. Cette étude va se poursuivre en 2016 avec l'élaboration du Plan de Gestion de la Ressource.

Missions du poste :

Sous l'autorité du Président du syndicat, le chargé de mission sera chargé des missions suivantes :

- volet SAGE : Animation de la CLE du SAGE, du bureau et des commissions thématiques, suivi de la mise en œuvre du SAGE, assistance aux collectivités et aux différents maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre d'actions inscrites au programme d'actions du SAGE
- Volet ressource en eau (dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE): Elaboration du Plan de gestion de la Ressource en Eau, animation de la concertation, travail d'émergence des actions associées – en association étroite avec la CLE

Volet SAGE : 50 % du temps de travail

1. Animation de la CLE du SAGE, du bureau et des commissions thématiques

- Fonctionnement
 - Recomposition de la CLE du SAGE et information des nouveaux membres,
 - suivi des changements de membres de la CLE (élection, ...)

- Secrétariat de la CLE
 - Organisation et animation des réunions de la CLE, du Bureau de la CLE du SAGE,
 - Organisation et animation de commissions thématiques spécifiques de la CLE (agriculture, gestion quantitative, gestion des milieux naturels aquatiques et humides,
 - établissement des comptes rendus et diffusion des documents,
 - préparation des débats de la CLE,
 - information régulière de la CLE sur les études en cours,
 - organisation de la circulation des informations entre la CLE et les divers partenaires institutionnels ainsi que les élus et les usagers du bassin versant,
 - organisation des comités techniques du SAGE : organisation et animation des réunions, rédaction des comptes rendus et diffusion des documents.

2. Animation et suivi de la mise en œuvre du SAGE

- Développement de collaboration technique avec les différents partenaires institutionnels et scientifiques du SAGE,
- Etablissement de contacts réguliers avec les différents acteurs du bassin versant en vue d'une concertation élargie (élus, usagers, services de l'Etat, administrations et agents des collectivités territoriales),
- Suivi de l'application des préconisations du SAGE aux projets proposés sur le bassin versant,
- Analyse de la compatibilité des projets d'aménagement avec le SAGE et préparation des avis sollicités auprès de la CLE par les services de l'Etat, rédaction des notes et des courriers préparatoires aux avis
- Suivi des études du programme d'actions du SAGE sous maîtrise d'ouvrage du SYBLE,
- Mise en œuvre et suivi des actions pour la réduction des produits phytosanitaires (assistance aux collectivités pour les PAPPH, suivi de l'étude en cours sur les pesticides, animation de la charte pour les jardineries)
- Participation au comité de pilotage d'études concernant le bassin versant (études qualité/quantité/milieux naturels, sites Natura 2000,) pour assurer la cohérence des projets développés avec les objectifs du SAGE,
- Suivi des autres programmes (SDAGE RM, SRCE, Aqua Domitia, autres SAGE, ...),
- Suivi des SCOT, PLU, PLUi et autres documents d'urbanisme qui doivent être compatibles avec les objectifs et dispositions de mise en compatibilité du SAGE,
- Mise en œuvre de la convention partenariale avec la chambre d'agriculture pour développer les actions avec la profession agricole,
- Assistance aux collectivités et aux différents maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre d'actions inscrites au programme d'actions du SAGE
- Création, réalisation de documents et d'outils pédagogiques et communicants sur le SAGE,
- Mise à jour de la base de données SIG du SAGE.

Volet ressource en eau : 50 % du temps de travail.

Ce volet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et sera mené sous l'égide de la CLE

1. Rédaction du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) avec pour objectif sa validation fin 2017

- Rédaction du programme d'actions hiérarchisées et chiffrées pour la résorption du déficit
- Rédaction des modalités de gestion conjoncturelle à mettre en œuvre : modalités de répartition entre les usagers, gestion en temps de crise, ...

2. Animation de la concertation associant tous les acteurs concernés et animation de la commission spécifique gestion quantitative

3. Travail d'émergence des actions identifiées dans le PGRE (pour les actions portées par les collectivités territoriales compétentes en matière d'AEP, les gestionnaires de réseau, la profession agricole,)

Profil et compétences : Première expérience professionnelle souhaitée

➤ Ingénieur diplômé ou diplôme universitaire (BAC +5) formation scientifique, dans le domaine de l'eau, des ressources en eau, de l'aménagement du territoire.

➤ Expérience :

- Bonnes connaissances de la gestion de l'eau, de la gestion quantitative, de l'aménagement du territoire et la gestion de projets de territoire
- Connaissances affirmées en hydrologie et hydrogéologie
- Connaissances et expériences de la procédure SAGE, PGRE
- Bonnes pratiques des outils de concertation
- Montage, conduite d'études et de projets sur les thématiques de l'eau
- Instruction et montage de dossier technique
- Connaissance des institutions territoriales et des politiques de l'eau
- Maîtrise réglementaire dans le domaine de l'eau et des aspects réglementaires environnementaux (DCE, LEMA, SDAGE, ...)
- Bonne connaissance des procédures de marchés publics
- Connaissance souhaitée des enjeux environnementaux, socio-économiques et politiques du bassin du Lez
- Utilisation de l'outil SIG (ARCVIEW)
- Utilisation des logiciels EXCEL, WORD, POWERPOINT, MS PROJECT.

➤ Qualités :

- Aptitudes à la négociation, la médiation, au dialogue, à la conduite de réunion et au travail en équipe,
- esprit critique et d'initiative,
- capacités d'organisation, de rigueur et de fiabilité,
- aptitudes à l'analyse, la synthèse et la rédaction,
- disponibilité
- bon relationnel, sens de la communication.

Contraintes :

- Titulaire du permis B obligatoire
- Poste à temps complet
- Disponibilité horaire ponctuelle

Organisation et dispositions pratiques :

- Grade de l'agent : Ingénieur
- Supérieur direct : la Directrice du SYBLE
- Lieu d'affectation : Prades-le-Lez (34)
- Rémunération : selon expérience sur base grille ingénieur cadre A fonction publique territoriale

Candidature :

Lettre de motivation + CV à l'attention de Monsieur le Président du SYBLE, Domaine de Restinclières, 34730 PRADES LE LEZ

Contact pour tout renseignement : Mme Géraldine VACQUIER Tél. 04 99 62 09 52

Date limite de réception des candidatures : 29 février 2016

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} juin 2016